

IJJURIEUX Un garage s'est embrasé

Deux blessés dans un incendie



Le garage d'un collectionneur a presque entièrement brûlé et les voitures qui se trouvaient à l'intérieur ont été calcinées. Photo PQR/F.B.

Le propriétaire a été légèrement brûlé au visage en voulant sauver des voitures. Un pompier a été brièvement hospitalisé pour des douleurs au dos.

L'incendie a démarré sous un grand hangar faisant office de garage à voitures, mardi vers 23 heures, au lieu-dit La Route, au bord de la D 36. « À notre arrivée, le sinistre avait pris une grande ampleur en raison de la présence de voitures qui ont un important pouvoir calorifique. Mais les occupants de la maison contiguë avaient pu sortir par leurs propres moyens », raconte le capitaine Hubert Geniquet, chef de colonne lors de l'intervention.

Une quarantaine de pompiers venus de Jujurieux, Pont-d'Ain, Ambérieu-en-Bugey, Poncin, et Chalamont ont lutté contre l'incendie, notamment avec un véhicule équipé d'un bras élévateur articulé qui permet aux pompiers de prendre de la hauteur par rapport au foyer.

Ils ont également pris en charge le propriétaire des lieux, qui se présente comme un « collectionneur » de voitures. Il a inhalé des fumées et a été légèrement brûlé au visage

en essayant de sauver ses véhicules du désastre. Il a été transporté à la clinique privée d'Ambérieu-en-Bugey. Un sapeur-pompier volontaire du centre de secours de Jujurieux a aussi été hospitalisé quelques heures en raison de violentes douleurs au dos.

« L'incendie était en grande partie maîtrisé vers 3 h 30 mercredi. Nous avons pu limiter sa propagation. Ensuite, il a fallu surveiller des feux résiduels, ajoute le capitaine Geniquet. Heureusement, le feu n'a pas causé d'explosions, mais il a fallu refroidir longuement deux bouteilles d'acétylène qui se trouvaient à l'extérieur. »

Les causes de l'incendie sont inconnues

Les dégâts sont très importants sur le site. Plusieurs dizaines de véhicules ont été abîmés et plusieurs voitures ont été complètement calcinées.

L'habitation, qui a été construite sous le hangar, a également été sérieusement endommagée par les flammes et les fumées. La famille qui l'habitait a pu être relogée chez des proches.

Les causes du sinistre étaient encore indéterminées mercredi soir, selon la gendarmerie.

DIVONNE-LES-BAINS

Une centaine d'arbres doit être abattue d'ici la fin du mois dans le parc du casino

Le capricorne asiatique n'a pas dit son dernier mot

Débutées ce mercredi 10 avril, plusieurs opérations d'abattage d'arbres vont être menées au cours des prochaines semaines dans le parc du casino de Divonne, à la suite de la résurgence de cet insecte envahisseur.

Le 13 mars dernier, Vincent Scattolin annonçait la mauvaise nouvelle. Alors qu'un répit avait été constaté depuis la fin d'année 2017, le nouveau maire de la cité thermale, élu en février dernier, annonçait le retour d'un foyer de capricornes asiatiques dans le parc du casino. Six arbres contaminés par l'insecte exogène ont été découverts dès la fin de l'hiver, confirmant ainsi la présence du coléoptère. Originaire de Chine, l'insecte est classé comme nuisible en raison des dégâts qu'il cause sur de nombreuses espèces d'arbres, en particulier les feuillus.

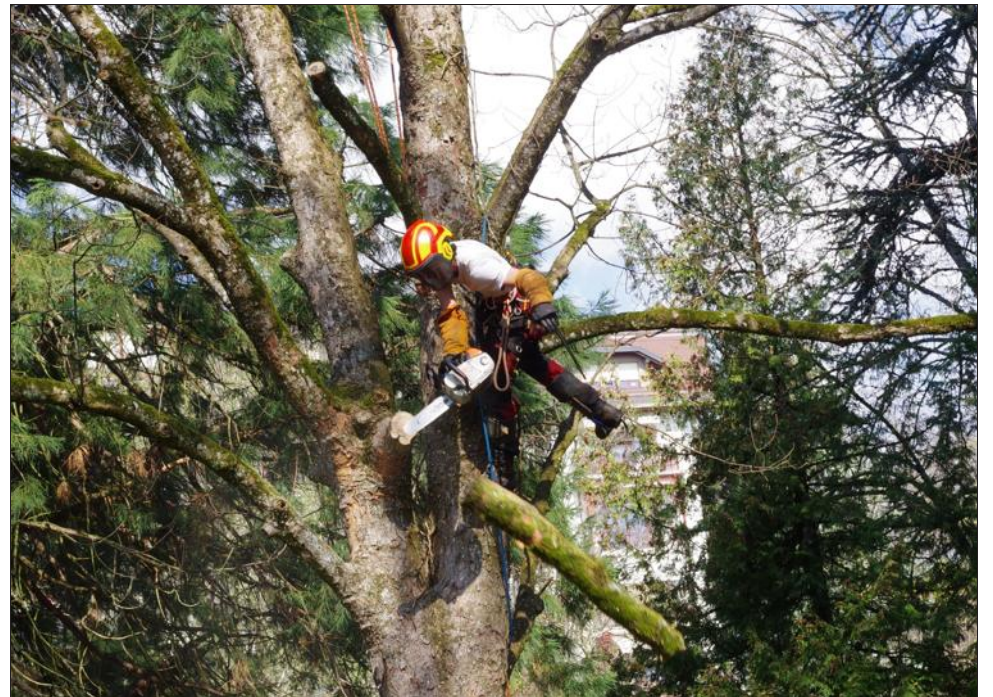
Un constat regrettable qui a poussé les autorités régionales à détenir la hache de guerre. Une centaine d'arbres vont en effet être abattus durant les prochaines semaines dans le parc, pour tuer dans l'œuf tout risque de propagation de l'insecte. Une mesure qui s'inscrit dans le prolongement d'un arrêté préfectoral mis en place en 2016, date à laquelle le capricorne asiatique a fait sa première apparition dans la commune gessienne. À l'époque, un dispositif de surveillance renforcé avait conduit

à l'abattage de quelque 800 arbres, y compris chez les particuliers. Un chiffre qui s'explique par l'obligation de couper les arbres contaminés ainsi que ceux des espèces sensibles situés dans un rayon de 100 mètres.

« La ville de Divonne est surveillée en permanence »

Mercredi 10 avril, plusieurs équipes étaient donc à pied d'œuvre, dès le début de la matinée. Plusieurs membres de la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts) étaient sur place pour superviser les opérations. L'instance, placée sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, s'occupe directement de la campagne de surveillance des sites sensibles. « Les opérations d'abattage débutent ce matin et seront divisées en trois temps, notamment à cause des contraintes liées à l'occupation de l'hôtel du casino », précise Gérard Tricot, responsable de l'unité santé des végétaux au sein de la Draaf. « La première tranche, qui se déroule jusqu'à vendredi 12 avril, permettra de couper une quarantaine d'arbres. »

Des membres de l'ONF (Office national des forêts) étaient également présents pour effectuer les opérations d'abattage et de ramassage des branches d'arbres. Un travail qui n'aurait pas



Pour des raisons de sécurité, il était préférable d'élaguer certains arbres plutôt que de les couper directement par le pied. Photo Le DL/S.F.

été possible sans le concours de la société Neobiota Spürhunde. Basée près de Bâle, cette brigade cynophile unique en Europe s'est spécialisée dans la traque du capricorne asiatique. Munie de chiens renifleurs, l'équipe est régulièrement contactée par les collectivités pour tenter de déceler les larves de l'insecte, qui s'installent sous l'écorce des branches et des troncs d'arbres. « Nous intervenons en Italie, en Suisse, en Allemagne, et sur quatre foyers recensés en France (Corse, Charente-Maritime, Val de Loire et Ain). Les chiens sont formés pendant trois mois. Les meilleurs ont un taux de réussite à près de 100% », explique Daniel Hagemeir, l'un des membres de la brigade.

Et d'ajouter : « Nous nous rendons régulièrement sur place pour mener des opérations de contrôle, notamment à Divonne, qui est un secteur surveillé en permanence. C'est ce printemps que nous avons découvert les arbres contaminés. »

Sylvain FALCOZ

Portrait-robot d'un insecte venu de l'Empire du milieu

Le capricorne asiatique (*Analphora glabripennis*) est un insecte coléoptère originaire de Chine et de Corée. Mesurant à peine plus de 3 cm, il s'attaque à de nombreuses espèces d'arbres (saules, frênes, marronniers, hêtres, érables) qu'il grignote au fur et à mesure. Sa présence est détectable grâce aux trous qu'il creuse sous l'écorce des branches ou des troncs d'arbres, dans lesquels il dépose ses œufs. À noter que la larve, dont le cycle de vie dure jusqu'à 24 mois, peut élire domicile dans du bois mort. C'est ce qui explique son arrivée en Europe, à cause de palettes de bois non traitées, en provenance d'Asie, infestées par des larves de capricorne asiatique.



Le capricorne asiatique. Photo DR

Un insecte installé depuis 15 ans sur le territoire

S'il est préjudiciable, le retour du capricorne asiatique, après plusieurs mois de signalement, était néanmoins redouté malgré les efforts consentis. « On sait que le foyer remonte à près d'une quinzaine d'années, reconnaît Gérard Tricot. Dans le cas présent, on estime que les trous de ponte datent du mois d'octobre dernier. »

Une fois détruits, les arbres sont ensuite emmenés dans un terrain qui traite les déchets verts, mis à disposition

par la commune de Divonne depuis septembre 2016. Selon les cas (présence de larve d'insecte ou non) les restes sont broyés ou incinérés.

Ce retour du capricorne asiatique a également comme conséquence directe de prolonger de nouveau la campagne de surveillance pour une durée minimale de quatre ans. En somme, la lutte contre cet insecte venu d'Orient semble être amenée à s'inscrire dans la durée.

AIN Cantines au collège

La gestion privée remise en question

Les délégations de service public dans les cantines sont pointées du doigt. Des élus de l'opposition et des parents d'élèves regrettent une gestion privatisée. Ils craignent une dégradation de la qualité des plats.

« Les parents d'élèves sont mécontents, souligne Mireille Louis, conseillère départementale du canton de Vonnas et secrétaire de la commission des affaires sociales. Ils ont demandé une rencontre avec le prestataire en charge de la restauration du collège du Renon, à Vonnas. »

Une polémique récurrente

La qualité des repas servis à la cantine est le principal thème de l'intervention de la conseillère, lors du dernier conseil départemental. Elle n'est, selon elle, « pas au rendez-vous ». 45 292 repas, sont distribués chaque année aux collégiens, fournis par une entreprise en délégation de service public (DSP).

La polémique ne date pas d'aujourd'hui. En novembre 2016, l'opposition PS voyait d'un mauvais œil le vote de la nouvelle gestion de la cantine scolaire de l'établissement. Le prestataire privé Coralys avait été désigné pour une durée de trois ans, à la suite d'un appel d'offres, en remplacement de l'unique cuisinier qui travaillait en gestion intégrée.

Martine Tabouret, conseillère départementale du canton de Ceyzériat et vice-présidente déléguée aux collèges, ex-

plique ce choix par « la permanence du service de restauration. Dans une gestion directe, quand un cuisinier est absent, il faut lui trouver un remplaçant et on ne peut pas le faire. Dans une DSP, au contraire, c'est possible ». Toutefois, elle reconnaît recevoir des plaintes dans des établissements en DSP mais aussi en gestion intégrée. « Elles ne sont pas toujours justifiées », affirme-t-elle.

Le facteur coût entre aussi en compte. L'appel d'offres lancé par le département en 2016 estimait le marché à 454 050 €. Cinq autres collèges du département sont passés en DSP la même année, parmi lesquels, l'établissement Jean-Compagnon à Reyrioux (40 593 repas) ou Xavier-Bichat à Nantua (63 186). Au total, l'Ain en compte dix.

Par ailleurs, « la cantine coûte 70 000 € de moins en DSP par rapport à une gestion intégrée », fait savoir la vice-présidente.

Les parents d'élèves mentionnent aussi au créneau. À Vonnas, François Cavillon, affirme avoir constaté « une dégradation de la qualité des repas depuis septembre 2017. Le cuisinier propose des menus plus variés, mais certains produits ne sont pas frais. »

Le cahier des charges de la DSP est strict et prévoit, notamment, un approvisionnement de 35 % de produits locaux et l'élaboration des plats directement dans les cuisines du collège.

Guillaume GARCIA



La brigade cynophile utilise quatre races de chiens : labrador, berger hollandais, bouvier australien et vizsla. Photo Le DL/S.F.



Illustration d'une larve de capricorne. Photo Le DL/Gérard DOUS



L'insecte ravageur creuse des galeries dans les troncs d'arbres. Photo Le DL/S.F.

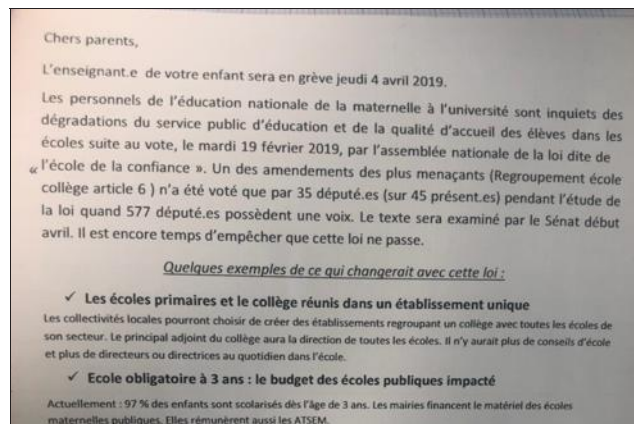
AIN Les mis en cause répliquent une « information critique et syndicale »

La députée Olga Givernet met un syndicat enseignant au piquet

L'élue du Pays de Gex reproche au SNUIPP (1^{er} degré) de se servir du cahier de liaison des élèves pour diffuser des idées politiques.

« Mes deux filles sont scolarisées à l'école élémentaire de Saint-Genis-Pouilly. En tant que maman, j'ai pris connaissance de ce tract », raconte Olga Givernet.

La semaine dernière, la députée LREM (La République en marche) du Pays de Gex découvre une feuille volante « dans le cahier de liaison de ma plus grande », puis la même, collée dans celui de la cadette. « C'était une information sur la grève des enseignants de jeudi dernier. Qu'ils expliquent pourquoi ils la font, ça me semble correct. Mais qu'ils remettent en question la façon dont est



Le tract incriminé, collé dans un cahier de liaison. Photo DR

élaborée la loi et appellent les parents à les soutenir, c'est une opération politique ».

Au-delà du contenu, Olga Givernet blâme la méthode. « Faire passer la communication par nos enfants outre-passe le code éthique de l'Éducation nationale. Cela peut induire les parents en

erreur. Le cahier de liaison est un support officiel et le tract ne porte aucune mention de son auteur, même si on le retrouve sur le site du SNUIPP-FSU (NDLR : le syndicat enseignant majoritaire du 1^{er} degré) ».

« Il est difficile de rentrer en discussion avec ses représentants, ajoute la députée.

Je ne les ai jamais vus. Comme l'ensemble de mes collègues, j'ai pris connaissance de leurs revendications sur Facebook. Ce n'est pas correct, c'est un manque de respect. Nous, nous travaillons justement sur l'école de la confiance, pour défendre l'échange entre les parents, les élèves et les professeurs ».

« On se demande sur quelle planète vit Mme Givernet ! »

« Oui, nous sommes les auteurs de ce tract, on ne s'en cache pas », affirme le cosécrétaire départemental du SNUIPP Pascal Baudet. « À chaque grève, on communique avec les parents. On fait passer un tract dans le cahier de liaison pour être sûr qu'ils en prennent connaissance ».

Code éthique, opération politique ? « Notre devoir de réserve est inscrit dans le statut des fonctionnaires, re-

connait Pascal Baudet. Après, évidemment que le tract est critique et syndical, même si Mme Givernet peut estimer qu'il est politique. Quand elle dit découvrir nos revendications, on se demande sur quelle planète elle vit ! Si elle n'a pas compris la réaction forte des enseignants et des parents, alors qu'il y a un véritable raz-démarée contre cette loi, c'est grave ».

Sur la volonté de discussion, Pascal Baudet prend la députée au mot. « Si elle ouvre la porte au dialogue, on verra quel est le véritable niveau d'échanges. En ce moment, les parents et les enseignants organisent des réunions publiques partout. Quand il y en aura une sur le Pays de Gex, nous inviterons Mme Givernet à y participer ».

Marc DAZY